



## Certificats Bonus et Bonus Cappés : Investissez différemment sur les actions et les indices !

### Produits non garantis en capital



Par Bertrand Alfandari,  
Responsable Marketing Vente  
Produits de Bourse BNP Paribas

**L**ancés il y a plus de 4 ans par BNP Paribas, les Certificats Bonus et Bonus Cappés offrent une alternative au placement direct en actions dans un contexte de marché incertain : ils permettent de viser une performance potentielle attractive même si le cours de l'action sous-jacente stagne ou baisse modérément sur la durée de vie du Certificat (en général de 12 à 24 mois). Les volumes échangés sur ces produits ont été multipliés par près de 3 entre 2008 et 2010<sup>1</sup>.

### Comment fonctionne un Certificat Bonus ?

Prenons l'exemple d'un Certificat Bonus permettant d'investir sur l'action GDF Suez. Vous pouvez acheter ce Certificat à un prix proche du cours de l'action, soit aujourd'hui à 29,7 euros. Ce produit possède une date d'échéance fixée au 15 juin 2012. Il est caractérisé par deux bornes définies à l'émission du produit :

- une Borne Basse fixée à 22 euros;
- et une Borne Haute appelée aussi « Niveau Bonus » fixée à 34,50 euros.

Le principe de fonctionnement de ce Certificat est le suivant : vous serez remboursé à l'échéance, le 15 juin 2012, à hauteur du Niveau Bonus, soit 34,50 euros si le cours de l'action GDF Suez n'a jamais touché la Borne Basse (fixée à 22 euros, soit 24,7% en dessous du cours actuel de l'action).

#### QUELQUES CHIFFRES CLÉS<sup>1</sup>

**58 000** : c'est le nombre de transactions effectuées sur ces Certificats en 2010 sur la Bourse de Paris.

**51%** : c'est la part de marché de BNP Paribas sur ces produits en France.

**168** : c'est le nombre de Certificats Bonus et Bonus Cappés actuellement cotés par BNP Paribas à la Bourse de Paris.

### Et si le cours de l'action GDF Suez clôture le 15 juin 2012 au-dessus du Niveau Bonus ?

Dans ce cas, vous êtes remboursé au cours de clôture de l'action GDF Suez et bénéficiez de toute la hausse de l'action !

### Mais alors, que se passe-t-il si le cours de l'action GDF Suez atteint la Borne Basse ?

Vous serez remboursé à l'échéance au cours de clôture de l'action GDF Suez. Le Niveau Bonus offert par le Certificat à l'échéance ne vous est plus garanti mais votre performance reste la même que celle obtenue en investissant directement sur l'action.

Il faut savoir cependant que l'investisseur en Certificat Bonus ne recevra pas les dividendes éventuels distribués par l'action sous-jacente ; ils sont en effet utilisés pour la construction du produit.

<sup>1</sup> Source BNP Paribas, 31 décembre 2010.

<sup>2</sup> Dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.

**Par ailleurs, comme pour un investissement direct dans une action, les Certificats Bonus n'offrent pas de garantie en capital et l'investisseur peut perdre l'intégralité du montant investi.**

### Et les Certificats Bonus Cappés ? En quoi différent-ils des Certificats Bonus ?

Le Certificat Bonus Cappé fonctionne de la même manière qu'un Certificat Bonus à une différence près : la Borne Haute (« Niveau Bonus ») définit une performance potentielle maximale pour l'investisseur. Cela permet de proposer plus de sécurité (la distance à la Borne Basse est plus importante) et un Niveau Bonus plus élevé. Par ailleurs, l'échéance d'un Certificat Bonus Cappé est souvent plus courte que celle d'un Certificat Bonus (6 à 18 mois environ).

### Sur quelles valeurs est-il possible d'investir avec les Certificats Bonus et Bonus Cappés ?

BNP Paribas émet des Certificats Bonus et Bonus Cappés sur environ 50 actions françaises et étrangères ainsi que sur les indices CAC 40<sup>®</sup> et Eurostoxx 50<sup>®</sup>.

### Comment acquérir ces produits ?

Ils s'achètent et se vendent aussi simplement qu'une action, et cela à tout moment de leur durée de vie de 9 h 05 à 17 h 30 sur la Bourse de Paris<sup>2</sup>. Il vous suffit pour les négocier d'avoir un compte titres puis de passer vos ordres auprès de

votre intermédiaire financier habituel. Avant d'investir sur ces Certificats, il est important de comprendre leur fonctionnement.

Pour obtenir plus d'informations sur les Certificats Bonus et Bonus Cappés, consultez notre site Internet [www.produitsdebourse.bnpparibas.com](http://www.produitsdebourse.bnpparibas.com) (rubrique Produits de Rendement) ou contactez notre équipe au N° VERT 0800 235 000.

#### AVANTAGES

- Performance potentielle attractive en cas de hausse, stagnation ou baisse modérée de l'action sous-jacente.
- Performance toujours supérieure ou équivalente à celle du sous-jacent.
- Cotation en continu sur NYSE-Euronext Paris<sup>2</sup>.

#### INCONVÉNIENTS

- Dividendes détachés par l'action sous-jacente non distribués à l'investisseur.
- Le Niveau Bonus n'est plus garanti si la Borne Basse est touchée.
- Produits non garantis en capital.



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

**AVERTISSEMENT DE L'ÉMETTEUR : produits non garantis en capital.** Les Certificats s'adressent à des spécialistes et ne devraient être achetés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. BNP Paribas attire l'attention du public sur les facteurs de risque figurant dans le prospectus de base visé par l'Autorité Financière Markten (AFM, régulateur néerlandais). En raison de leur nature, les Certificats peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent, en fonction de l'évolution des sous-jacents, se traduire par une perte partielle ou intégrale du montant investi. En acquérant les Certificats, les investisseurs prennent un risque de crédit sur l'Émetteur et sur son Garant. La vente des Certificats pourra intervenir par voie d'offre au public à l'épargne en France conformément aux dispositions de l'article L 411-1 du Code Monétaire et Financier, du fait de l'envoi par l'AFM à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) d'un certificat d'approbation conformément aux dispositions des articles 17 et 18 de la directive 2003/71 du 4 novembre 2003 dite Directive Prospectus. Les supports d'information (Prospectus de Base, Suppléments et Conditions Définitives (« Final Terms »)) sont consultables sur le site Internet de l'Émetteur (<http://produitsdebourse.bnpparibas.fr>) et sur le site Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>), à l'exception du Prospectus de Base et de ses Suppléments visés par l'AFM disponibles uniquement sur le site de l'Émetteur. Tous les supports d'information sont également disponibles gratuitement sur simple demande adressée à BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens, 75009 Paris.